

heureux de vous apprendre aussi que M. Chauveau et M. le Dr. Meilleur ont reçu la même décoration. Enfin votre très-humble serviteur a été fait officier d'Académie pour les services que l'on suppose charitablement qu'il a pu rendre comme membre du jury international.

"Le même nombre de décorations a été accordé à la province d'Ontario; MM. Crooks, Ryerson et Hodgins, officiers de l'instruction publique, et M. le Dr. May, mon collègue du jury, officier d'Académie.

"Officier de l'instruction publique est le plus haut grade. La décoration consiste en palmes d'or, accompagnées de rosettes violettes. L'officier d'Académie n'a que des palmes d'argent avec un ruban violet. Je suis porteur de votre décoration, ainsi que de celles de M. Chauveau et de M. le Dr. Meilleur.

"Agréez, M. le Surintendant, en même temps que mes félicitations cordiales, mes salutations respectueuses et veuillez me croire,

"Votre très-humble serviteur,

"U. E. ARCHAMBAULT."

Voici le texte de l'arrêté ministériel transmis à l'hon. M. Ouimet :

Ministère de l'Instruction publique, des cultes et des beaux-arts.

Le Ministre de l'Instruction publique, des Cultes et des Beaux-Arts,

Vu l'article 32 du décret organique du 17 mars 1808 ;
Vu les ordonnances royales des 14 novembre 1844, 9 septembre 1845 et 1er novembre 1846 ;
Vu les décrets des 9 décembre 1850, 7 avril et 27 décembre 1866;

ARRÊTE :

Monsieur OUMET, Ministre de l'Instruction publique à Québec, est nommé OFFICIER DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Fait à Paris, le 12 novembre 1878.

Le Ministre de l'Instruction publique, des Cultes et des Beaux-Arts,

Signé : A. BARDoux.

Pour ampliation :
Le chef du bureau
des archives,

H. VALMORE.

Nous empruntons à la *Minerve* le compte-rendu de la fête qui a eu lieu à Montréal à l'occasion de la remise de ce diplôme à M. Ouimet :

Les honneurs insignes conférés par la France au Département de l'Instruction publique de la province de Québec pour son exposition scolaire à l'Exposition Universelle de Paris, ont été l'occasion d'une splendide démonstration offerte, samedi soir, le 7 du courant, dans la grande salle académique du Plateau, à U. E. Archambault, écrivain, commissaire spécial du Département de l'Instruction publique.

La séance fut présidée par l'hon. M. Gédéon Ouimet, surintendant actuel de l'Instruction publique, ayant à ses côtés M. Archambault et l'hon. M. Chauveau, auprès desquels prenaient place le R^{ev}. Messire Méthol, vice-recteur de l'Université-Laval, MM. P. S. Murphy, Ed. Murphy et Jacques Grenier, commissaires d'écoles catholiques de la cité, le R^{ev}. Messire Sorin, les lions, Juges Jetté et Laframboise, M. le chevalier Drolet, M. l'échevin Rivard, le R^{ev}. Messire Godin, assistant principal de l'école normale Jacques-Cartier, MM. C. M. Desnoyers, L. O. Loranger, M. P. P. Geo. Desbarats, et un grand nombre d'autres de nos citoyens les plus distingués.

M. le Principal Lacroix, de l'Académie Sainte-Marie, se fit ensuite l'interprète de ses confrères-professeurs en présentant une adresse à M. Archambault.

A cette adresse succéda l'ouverture de *Jean de Paris* de Boileudien, par l'orchestre.

Le choix de la pièce de résistance—du bouquet littéraire—de la soirée avait longtemps fixé l'attention des organisateurs de la fête. Ils s'arrêtèrent enfin à ce chef-d'œuvre du théâtre français, à la fois si classique et si chrétien, le *Polyeucte* de Corneille.

M. Archambault se leva alors au milieu d'applaudissements enthousiastes, et, dominant l'émotion visible qui s'emparait de lui, répondit en ces termes :

"Permettez-moi de vous remercier bien sincèrement pour la magnifique démonstration et la touchante réception que vous m'avez préparées. Quant aux éloges que vous avez bien voulu m'adresser, je dois reconnaître que la part qui m'en revient est bien faible, puisque je n'ai cherché qu'à remplir mon devoir, et si j'y ai réussi je me croirai amplement récompensé. Vous avez célébré ce soir, tout en me présentant vos adresses de bienvenue, le triomphe de l'Exposition scolaire, et, par conséquent, votre propre triomphe; car, sans vos efforts, nous n'aurions pas pu faire préparer ni réunir les devoirs des élèves, ni, par conséquent, montrer nos écoles telles qu'elles fonctionnent. Le cachet de sincérité qui caractérisait le travail journalier de vos élèves a été parfaitement apprécié par le jury.

"Avant d'organiser notre exposition scolaire, des circulaires furent adressées à nos diverses maisons d'éducation demandant leur concours. En réponse à cette invitation, un grand nombre eurent devoir s'abstenir, alléguant comme prétexte qu'il était trop tard. Avec une semblable réponse, on se tire de bien des embarras. Un plus grand nombre, heureusement, répondirent avec la meilleure volonté possible. Les travaux soumis furent ensuite soigneusement examinés par la commission nommée à cet effet, et le résultat de ses labeurs fut de réunir un nombre suffisant de devoirs assez bien préparés pour constituer une exposition scolaire. Remarquons toutefois que s'il n'y avait pas eu autant d'absentions, les résultats eussent été plus complets encore. Néanmoins, la date avancée à laquelle nous avons organisé notre exposition scolaire et les brillants succès que nous avons remportés, démontrent que notre système d'Instruction vaut encore mieux que ce que nous avons présenté.

"Lorsque je partis pour vous représenter à Paris, quelques personnes ont pu comprendre que j'entreprenais une promenade, un voyage d'agrément. Je compris, moi, que j'acceptais une mission très-sérieuse, et je me suis efforcé de la remplir le mieux possible. En arrivant à Paris, où tout m'était inconnu, j'éprouvai d'abord quelque difficulté à organiser mon département. L'hon.